



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINTE-LAURENT



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

Tenue le 3 mars 2025 à 19 h 30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé,
à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Éric Payette, Nathaniel St-Pierre, Mark Blair, Marc-André Laberge et Simon Brennan, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Métras.

Est absent : Madame la conseillère Lyne McKenzie

Madame Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, est également présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqué par le greffier-trésorier de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30.

027-03-2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé par le greffier-trésorier:

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025
3. Période de questions
4. Greffe
5. Ressources humaines
 - 5.1 Nomination poste Directrice générale et greffière-trésorière
6. Finances
 - 6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
 - 6.2 Mise à jour gestionnaire Visa Desjardins
 - 6.3 Désignation de signataires représentant la municipalité de Franklin auprès de ClicSécur
 - 6.4 Soumission pour travaux sur génératrice au Centre récréatif - recommandation suite à l'inspection
7. Sécurité publique
 - 7.1 Procès-verbal de la rencontre du 18 février 2025 du Service incendie
 - 7.2 Soumission préventionniste (faible risque)
8. Transports et voirie
9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Dépôt du rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de décembre 2024
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport mensuel des activités à l'urbanisme
 - 10.2 Procès-verbal du Comité consultatif en urbanisme (CCU) du 23 janvier 2025
 - 10.3 Procès-verbal du Comité Consultatif en urbanisme (CCU) du 20 février 2025
 - 10.4 Demande de dérogation mineure - 3835 route 201
 - 10.5 Demande d'autorisation d'affichage - 2914, route 209
11. Loisirs, culture et vie communautaire
 - 11.1 Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des communications
 - 11.2 Quote-part 2025 - RIPRH
 - 11.3 Offre de service 7 sports 2025
 - 11.4 Offre de service pour aménagement des sentiers piétonniers
 - 11.5 Offre de service pour accompagnement Techni-consultant
 - 11.6 Offre de service pour aménagement Parc Antoine-Labelle
12. Développement économique
13. Correspondance
 - 13.1 Demande d'appui de la municipalité de Havelock
 - 13.2 Demande de bourse pour le Gala des Frontaliers actifs



13.3 Demande de contribution financière – Journée internationale des droits des femmes

13.4 Demande de commandite – Société agricole de Huntingdon

13.5 Demande de contribution financière – Forum Jour de la Terre

13.6 Demande de commandite feuillet paroissial – Paroisse St-Viateur

14. Divers

15. Période de questions

16. Levée de la séance

ADOPTÉE

2. Adoption de procès-verbal:

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 3 février 2025;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

028-03-2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Payette et appuyé par le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 février 2025, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Période de questions

Avant de débuter cette première période de questions, monsieur le maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui l'on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

Monsieur le maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomatique possible. En contrepartie, monsieur le maire mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

4. Greffe

Aucun point.

5. Ressources humaines

5.1 Nomination poste Directrice générale et greffière-trésorière

ATTENDU QUE Madame Geneviève Carrière assure l'intérim de la direction générale depuis le 3 décembre 2024;

ATTENDU QUE les élus sont satisfaits des services rendus de Madame Carrière;

029-03-2025

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE Madame Geneviève Carrière occupe le poste de directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

6. Finances

6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

030-03-2025

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER la liste des déboursés du mois de février, au montant de



263 233,29\$, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer d'une somme de **131 652,62\$** déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste; **D'APPROUVER** les salaires des employés et élus municipaux totalisant **34 954,16\$** pour la période du 26 janvier au 22 février 2025 inclusivement.

ADOPTÉE

6.2 Mise à jour gestionnaire Visa Desjardins

031-03-2025 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge
APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil détermine que la gestionnaire VISA Desjardins pour la carte de crédit de la municipalité soit Madame Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

6.3 Désignation de signataires représentant la municipalité de Franklin auprès de Clicsécur

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin doit mettre à jour le nom du signataire au dossier de la municipalité auprès de ClicSécur;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit autorisé Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, à :

- Incrire l'organisation aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de l'organisation à ClicSécur - Entreprises;
- Gérer l'inscription de l'organisation à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'organisation une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'organisation et à agir au nom et pour le compte de l'organisation, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'organisation pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE

6.4 Soumission pour travaux sur génératrice au Centre récréatif - recommandation suite à l'inspection

ATTENDU QUE l'entretien de la génératrice effectué au Centre récréatif en février 2025 (résolution 372-01-2025);

ATTENDU QUE la recommandation de Lagacé Électrique, suite au rapport d'inspection, d'effectuer des travaux en remplaçant le démarreur selon ces 3 options proposées :

Option 1	Démarreur Cummins neuf	2 250\$
Option 2	Démarreur Delco Remy (équivalent)	2 050\$
Option 3	Démarreur rebâtit	1 535\$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil autorise les travaux, tel que stipulé dans l'option 3 de la soumission reçue de Lagacé Électrique, pour remplacement du démarreur de la génératrice au Centre récréatif, au coût de 1 535\$ + taxes.

ADOPTÉE

033-03-2025



7. Sécurité publique

7.1 Procès-verbal de la rencontre du 18 février 2025 du Service incendie

Le procès-verbal de la rencontre du 18 février 2025 du Service incendie est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

7.2 Soumission préventionniste (faible risque)

ATTENDU QUE le besoin d'assurer la sécurité des citoyens;

ATTENDU QUE la nécessité de mettre en place des stratégies de prévention en effectuant des visites résidentielles;

ATTENDU QUE la soumission reçue de Expert Prévention proposant un clé en main pour 3 ans, au taux de 17\$ par porte, incluant les salaires et tout le matériel nécessaire aux fins des travaux à réaliser;

034-03-2025 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil accorde le contrat à Expert Prévention selon l'offre présentée.

ADOPTÉE

8. Transports et voirie

Aucun point.

9. Hygiène du milieu

9.1 Dépôt du rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de décembre 2024

Le rapport d'activité de la technicienne en assainissement des eaux pour les mois de décembre 2024 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport mensuel des activités à l'urbanisme

Le rapport mensuel des activités liées à l'urbanisme du mois de février 2025 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10.2 Procès-verbal du Comité consultatif en urbanisme (CCU) du 23 janvier 2025

Le procès-verbal de la rencontre du jeudi 23 janvier 2025 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10.3 Procès-verbal du Comité consultatif en urbanisme (CCU) du 20 février 2025

Le procès-verbal de la rencontre du jeudi 20 février 2025 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10.4 Demande de dérogation mineure - 3835, route 201

ATTENDU QUE la propriétaire du 3835, route 201, connu et désigné comme étant le lot 5 621 692 du cadastre du Québec, de la municipalité de Franklin, situé dans la zone HA-3, a déposé une demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE la dérogation mineure est demandée afin de permettre l'ajout d'une seconde porte d'entrée sur la façade avant du bâtiment principal, permettant la création d'un logement bigénérationnel fonctionnel et distinct, alors que le **règlement 272-16, article 3.5.3.2, al. f)** stipule: « *Il ne peut y avoir plus d'une entrée principale sur les façades du bâtiment visible de la rue* »;

ATTENDU QUE la construction du logement bigénérationnel comprend le remplacement de la porte de garage existante par l'ajout de trois fenêtres;

ATTENDU QUE le nouveau revêtement extérieur sera identique à celui actuellement présent sur le bâtiment;

ATTENDU QUE le service d'urbanisme et les membres du CCU recommandent au conseil municipal d'autoriser la demande de dérogation mineure telle qu'elle a été soumise puisqu'elle n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins.

PAR CONSÉQUENT,

035-03-2025 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette



APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
D'AUTORISER la demande de dérogation mineure, telle que déposée.
ADOPTÉE

10.5 Demande d'autorisation d'affichage - 2914, route 209

ATTENDU QUE la propriétaire du 2914, route 209 connu et désigné comme étant les lots 5 483 618 , 5 485 497 , 5 485 498 , 5 485 499 du cadastre du Québec, de la municipalité de Franklin, situés dans la zone AG-48-2, a déposé une demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE la demande a pour but d'autoriser l'ajout temporaire d'un sigle spécial "50e" (600 mm) à l'affiche actuelle du centre écologique et naturiste la Pommerie inc.;

ATTENDU QUE les banderoles mettent en valeur les quartiers par l'installation de six oriflammes (150 mm x 1200 mm) aux couleurs distinctes (trois primaires et trois secondaires), symbolisant les six quartiers du Centre;

ATTENDU QUE ces éléments visuels marquent le 50e anniversaire du Centre écologique et naturiste La Pommerie inc.;

ATTENDU QUE le service d'urbanisme et les membres du CCU recommandent au conseil municipal d'autoriser la demande telle qu'elle a été soumise.

PAR CONSÉQUENT

036-03-2025 **Il EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Mark Blair
APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre.

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
D'AUTORISER la demande de dérogation mineure, telle que déposée.

ADOPTÉE

11. Loisirs, culture et vie communautaire

11.1 Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des communications

Le rapport mensuel des activités liées aux loisirs et aux communications du mois de février 2025 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture. Soulignons que plus de 250 personnes ont fréquenté le Centre récréatif et le parc Antoine-Labelle en février 2025.

11.2 Adoption de la quote-part de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon

ATTENDU QUE la facture reçue de la R.I.P.R.H. pour la quote-part 2025 de la Municipalité de Franklin;

Il EST PROPOSÉ PAR la conseillère Simon Brennan
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
D'APPROUVER le paiement de ladite facture pour l'année 2025, au coût de 13 400\$.

ADOPTÉE

11.3 Offre de service 7 Sports 2025

ATTENDU QUE l'offre reçue de 7 Sports pour des activités sportives durant l'été 2025;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
QUE ce Conseil accepte l'offre de service pour activités sportives, telle que présentée.

ADOPTÉE

11.4 Offre de service pour aménagement des sentiers piétonniers

ATTENDU QUE la municipalité de Franklin veut faire l'aménagement de sentiers pédestres dans le bois qu'elle a acquis;



ATTENDU QUE l'offre reçue de M. Loïc Lessard Paquette pour proposition des sentiers, identification des sentiers avec poteaux marqueur et surveillance des travaux;

039-03-2025 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Simon Brennan
APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil accepte l'offre de service de M. Loïc Lessard Paquette telle que présentée, au montant de **4 500\$ + taxes**.

ADOPTÉE

11.5 Offre de service pour accompagnement Techni-consultant

ATTENDU QUE les besoins d'accompagnement pour l'élaboration d'un plan d'action pour les projets ayant reçu une confirmation de subvention;

ATTENDU QUE l'offre reçue de Techni-consultant Inc. pour un mandat comme suit :

Description	Prix	Qté	Total
COMPRÉHENSION DU MANDAT HORAIRE	135,00 \$	15,00	2 025,00 \$
- Rencontre avec la direction générale - Collecte des intrants - Définition des projets et services requis et analyse des intrants - Elaboration d'un plan d'action			

040-03-2025 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Mark Blair
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil accepte l'offre de Techni-consultant Inc. telle que présentée, au coût de **2 025,00\$ + taxes**.

ADOPTÉE

11.6 Offre de service pour aménagement du Parc Antoine-Labelle

ATTENDU QUE les besoins en architecture de paysage pour le projet de revitalisation du parc Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE l'offre reçue de Conception paysage, architectes paysagistes, pour les services suivants :

Étapes	Services et livrables	Prix (avant taxes)
1	Plan d'arpentage du site et réunion de démarrage de mandat	5 100,00\$
2	Plans concepts d'aménagement	12 000,00\$
3	Présentation aux citoyens – 3D optionnel non inclus	2 500,00\$
4	Plans et devis préliminaires	14 500,00\$
5	Plans et devis finaux	9 000,00\$
6	Services en période d'appel d'offres	800,00\$
7	Inspection des aires et équipements de jeu – À évaluer	N/D
8a	Surveillance bureau – Administration	7 500,00\$
8b	Surveillance partielle terrain – 650\$/visite, 3 visites/sem., environ 10 semaines Facturer avec pièces justificatives.	19 500,00\$
9	Visite et suivi après la période de garantie – Plans TQC	2 000,00\$
Total avant taxes		72 900,00\$

041-03-2025 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil accepte l'offre de service de Conception Paysage telle que présentée, au coût de **72 900\$ + taxes**.

ADOPTÉE

12. Développement économique

Aucun point.

13. Correspondance

13.1 Demande d'appui de la Municipalité de Havelock

ATTENDU QUE la demande d'appui de la municipalité du canton de Havelock;

042-03-2025 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair



ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
D'appuyer la municipalité du canton de Havelock dans sa demande à l'Agence des services frontaliers du Canada de réévaluer sa décision de réduction des heures de service, en consultation avec les autorités locales et les citoyens affectés;

DE collaborer avec les autorités américaines afin de garantir un accès transfrontalier en cas de force majeure, notamment pour les services d'urgence comme les pompiers du Constable, New York;

D'exiger les efforts de la députée Claude DeBellefeuille dans ses démarches auprès du Ministre de la Sécurité publique et de l'Agence des services frontaliers du Canada pour protéger les intérêts des communautés locales;

DE transmettre la présente résolution à l'Agence des services frontaliers du Canada, au Ministre de la Sécurité publique, ainsi qu'aux municipalités de la MRC du Haut St-Laurent.

ADOPTÉE

13.2 Demande de bourse pour le Gala des Frontaliers actifs

ATTENDU QUE la municipalité de Franklin a reçu une demande de bourse de la part de l'école Arthur-Pigeon pour l'organisation du gala des Frontaliers actifs auquel participent des Franklinois;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE verser un montant de 500\$ pour l'organisation du gala des Frontaliers actifs de l'école Arthur-Pigeon afin de récompenser les Franklinois qui y seront récompensés.

ADOPTÉE

043-03-2025

13.3 Demande de contribution financière - Journée internationale des droits des femmes

ATTENDU QUE la demande reçue de Résidence-Elle pour soutenir une activité à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

044-03-2025

13.4 Demande de commandite - Société agricole de Huntingdon

ATTENDU QUE la demande de commandite reçue de Société d'agriculture de Huntingdon Inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

045-03-2025

13.5 Demande de contribution financière - Forum Jour de la Terre

ATTENDU QUE la demande de contribution financière pour un Forum Jour de la Terre au CVR de Ormstown, visant à promouvoir des initiatives environnementales;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

046-03-2025

13.6 Demande de commandite feuillet paroissial Paroisse St-Viateur

ATTENDU QUE la demande de commandite pour la parution de publicité dans le feuillet paroissial de la Paroisse St-Viateur;



047-03-2025 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
DE renouveler la commandite du feuillet paroissial, au coût de 100\$.

ADOPTÉE

14. Divers

Aucun ajout.

15. Période de questions

Avant le début de cette deuxième période de questions, monsieur le maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

Monsieur le maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomatique possible. En contrepartie, monsieur le maire mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

16. Levée de la séance

048-03-2025 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Nathaniel St-Pierre
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 20.

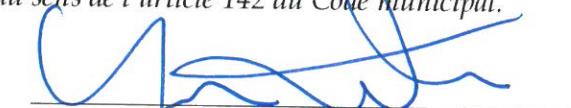
ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.


Madame Geneviève Carrière,
Directrice générale et greffière-trésorière

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 3 mars 2025, au sens de l'article 142 du Code municipal.


Monsieur Yves Métras,
Maire


Madame Geneviève Carrière,
Directrice générale et greffière-trésorière